

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

Séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière, tenue le mardi 17 janvier 2017, à compter de 19 h 30, au Centre administratif sous la présidence de M. Éric Dion, vice-président.

Sont présents :

M<sup>mes</sup> Maude Desjardins  
Josette L.-Morin  
Isabelle Tremblay

MM. Stéphane Bergeron  
Lauréat Brassard  
Éric Dion  
Dany Larouche  
Pascal Thivierge  
tous commissaires formant quorum

M. Éric Bergeron  
(Conformément au Règlement R-CC-03 – modifié relatif à la participation à distance par les commissaires aux séances des instances politiques, M. Éric Bergeron participe à la séance et y exerce son droit de vote par téléphone)

M<sup>mes</sup> Hélène Pelletier, commissaire EHDAA  
Anne-Marie Côté, commissaire parent au primaire  
Nadia Émond, commissaire parent au secondaire

M. Claude Couture, directeur général  
M<sup>mes</sup> Jacynthe Bond, directrice générale adjointe  
Me Samuel Trépanier Brown, secrétaire général

Me Samuel Trépanier Brown, secrétaire général, exerce la fonction de secrétaire du Conseil des commissaires.

— **ORDRE DU JOUR**  
**ADOPTION**  
**RÉSOLUTION CC/2017-01-16/55**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay  
 Et résolu à l'unanimité

QUE soit accepté l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière constitué des sujets suivants et demeurant ouvert :

**1. PRÉLIMINAIRES**

- 1.1 Ouverture de la séance.
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 décembre 2016.
- 1.4 Suites au procès-verbal.
- 1.5 Correspondance.
- 1.6 Questions du public.
- 1.7 Rapport de Monsieur le président et représentations des commissaires.
- 1.8 Rapport de Monsieur le directeur général.

**2. DÉCISIONS**

- 2.1 Protectrice de l'élève et substitut à la protectrice de l'élève : nominations.
- 2.2 Ententes locales, adaptations locales et arrangements locaux pour le personnel enseignant, le personnel professionnel et le personnel de soutien : négociations.  
**Document 16/17-15**
- 2.3 Direction adjointe – secteur de l'adaptation scolaire et des services complémentaires aux Services éducatifs : fermeture du processus.  
**Document 16/17-16**
- 2.4 Poste de coordonnatrice ou de coordonnateur aux Services éducatifs : autorisation d'ouverture.
- 2.5 Poste de coordonnatrice ou de coordonnateur aux Services éducatifs : formation d'un comité de sélection et nomination des membres.
- 2.6 Poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration aux Services éducatifs : autorisation d'ouverture.
- 2.7 Poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration aux Services éducatifs : formation d'un comité de sélection et nomination des membres.
- 2.8 Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean : renouvellement d'adhésion.
- 2.9 Région éducative Saguenay–Lac-Saint-Jean : demande d'appui.

**3. DIVERS**

- 3.1 Invitation.
- 3.2 Commentaire.

#### **4. INFORMATION**

4.1 Prochaine séance ordinaire du Comité exécutif, le mardi 21 février 2017 à 19 h.

4.2 Prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires, le mardi 21 février 2017 à 19 h 30.

**ADOPTÉ**

— **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2016**  
**ADOPTION**  
**RÉSOLUTION CC/2017-01-17/56**

ATTENDU QU'un procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 20 décembre 2016 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière a été expédié à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution CC-98/99-14, dûment adoptée lors de la séance tenue le 2 juillet 1998, le Conseil des commissaires a dispensé le secrétaire général et secrétaire du Conseil des commissaires de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Josette L.-Morin  
 Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil des commissaires approuve tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 20 décembre 2016.

**ADOPTÉ**

— **SUITES AU PROCÈS-VERBAL**

Aucune suite au procès-verbal.

— **CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

— **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public.

— **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
 ET REPRÉSENTATIONS DES COMMISSAIRES**

**COMMISSAIRES**

Le 21 décembre 2016

*École Sainte-Marie-Médiatrice : Club des petits déjeuners*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 22 décembre 2016

*École Sainte-Marie-Médiatrice : Club des petits déjeuners*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 13 janvier 2017

*École de la Mosaïque : Club des petits déjeuners*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin

Le 16 janvier 2017

*Comité de parents : rencontre*, à Saguenay, arrondissement de Jonquière.

M<sup>mes</sup> Maude Desjardins, Josette L.-Morin

## — **RAPPORT DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **1. Information sur la gestion courante du Service des ressources financières**

Article 34 – Autorisation des paiements

### **2. Information sur la gestion courante du Service des ressources humaines**

Article 22 – Engagement du personnel enseignant pour 2016-2017

### **3. Information sur la gestion courante des Services éducatifs**

Article 4 – Suspensions d'élèves

## — **PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE ET SUBSTITUT À LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE NOMINATIONS RÉSOLUTION CC/2017-01-17/57**

ATTENDU QUE l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* relatif à la procédure d'examen de plaintes formulées par les élèves ou leurs parents doit permettre au plaignant qui est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen de s'adresser à une personne désignée par la commission scolaire sous le titre de protecteur de l'élève;

ATTENDU QUE le protecteur de l'élève est désigné après consultation du comité de parents et sur la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU le processus de sélection suivi par le Comité gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation unanime du Comité gouvernance et d'éthique;

ATTENDU la résolution CC/2016-12-20/45 adoptée le 20 décembre 2016 acceptant les recommandations du Comité gouvernance et d'éthique;

ATTENDU la consultation auprès du Comité de parents;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Josette L.-Morin  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière nomme M<sup>me</sup> Sylvie Bélanger comme protectrice de l'élève, ainsi que M<sup>me</sup> Caroline Ste-Marie comme substitut à la protectrice de l'élève.

**ADOPTÉ**

— **ENTENTES LOCALES, ADAPTATIONS LOCALES ET ARRANGEMENTS LOCAUX  
POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT, LE PERSONNEL PROFESSIONNEL ET LE  
PERSONNEL DE SOUTIEN  
NÉGOCIATIONS  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/58**

ATTENDU la détermination et la composition de l'équipe de négociation;

ATTENDU la désignation des porte-parole et des équipes sur ces comités;

ATTENDU la responsabilité de la détermination des mandats auxdites tables de négociation;

ATTENDU le compte rendu au Conseil des commissaires de l'évolution des négociations, lorsque celui-ci le juge utile;

ATTENDU l'approbation par le Conseil des commissaires des ententes convenues;

En conséquence,

Il est proposé par M. Stéphane Audet  
Et résolu à l'unanimité

DE confier au directeur général la détermination et la composition des équipes de négociation;

QUE le directeur général désigne les porte-parole et les équipes sur ces comités;

QUE le directeur général soit responsable de la détermination des mandats auxdites tables de négociation;

QUE le directeur général rende compte au Conseil des commissaires de l'évolution des négociations, lorsque celui-ci le juge utile;

QUE le directeur général fasse approuver par le Conseil des commissaires les ententes convenues.

**ADOPTÉ**

— **DIRECTION ADJOINTE – SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES  
SERVICES COMPLÉMENTAIRES AUX SERVICES ÉDUCATIFS  
FERMETURE DU PROCESSUS  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/59**

ATTENDU QUE par les résolutions CC/2016-05-17/126, CC/2016-05-17/127 et CC/2016-05-17/128 adoptées le 17 mai 2016 autorisant l'ouverture d'un poste de direction adjointe aux Services éducatifs (secteur de l'adaptation scolaire et des services complémentaires) à la Commission scolaire De La Jonquière;

ATTENDU le rapport du comité de sélection mentionné à la résolution CC/2016-07-05-/156 adoptée le 5 juillet 2016;

ATTENDU QUE les travaux se poursuivent au début de l'année scolaire 2016-2017 dans le cadre du processus de « direction adjointe aux Services éducatifs (secteur de l'adaptation scolaire et des services complémentaires) »;

ATTENDU les travaux des membres du Conseil des commissaires effectués le 10 janvier 2017;

ATTENDU la réorganisation de la structure des Services éducatifs;

ATTENDU la nécessité de la fermeture du présent processus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Stéphane Bergeron  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire ne retienne aucune candidature dans le cadre de ce processus et procède à la fermeture de celui-ci et que ledit comité soit dissout.

**ADOPTÉ**

— **POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR AUX SERVICES ÉDUCATIFS  
AUTORISATION D'OUVERTURE  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/60**

ATTENDU la réorganisation de la structure des Services éducatifs :

ATTENDU la nécessité de combler un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur aux Services éducatifs;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dany Larouche  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise l'ouverture d'un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur aux Services éducatifs.

**ADOPTÉ**

— **POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR AUX SERVICES ÉDUCATIFS  
FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/61**

ATTENDU QUE par la résolution CC/2017-01-17/60 adoptée le 17 janvier 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture d'un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur aux Services éducatifs;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la formation d'un comité de sélection afin de procéder à l'analyse des candidatures et au processus de sélection;

En conséquence,

Il est proposé par M. Lauréat Brassard  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise la formation d'un comité de sélection composé de trois commissaires ainsi qu'un substitut.

**ADOPTÉ**

— **POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR AUX SERVICES ÉDUCATIFS  
NOMINATIONS AU COMITÉ DE SÉLECTION  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/62**

ATTENDU QUE par les résolutions CC/2017-01-17/60 et CC/2017-01-17/61 adoptées le 17 janvier 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture d'un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur aux Services éducatifs et la formation d'un comité de sélection;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer trois commissaires et un substitut à ce comité;

ATTENDU les mises en candidatures suivantes;

au premier poste :

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin accepte d'être candidate;

au deuxième poste :

M. Lauréat Brassard accepte d'être candidat;

au troisième poste :

M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay accepte d'être candidate;

au poste de substitut :

M. Éric Bergeron accepte d'être candidat;

En conséquence,

Il est proposé par M. Éric Dion  
Et résolu à l'unanimité

QUE M<sup>mes</sup> Josette L.-Morin, Isabelle Tremblay et M. Lauréat Brassard soient nommés membres du comité de sélection en vue de l'ouverture d'un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur aux Services éducatifs et que M. Éric Bergeron soit nommé substitut de l'une ou l'autre des personnes ci-haut mentionnées.

**ADOPTÉ**

— **POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AUX SERVICES ÉDUCATIFS  
AUTORISATION D'OUVERTURE  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/63**

ATTENDU la réorganisation de la structure des Services éducatifs;

ATTENDU la nécessité de combler un poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration aux Services éducatifs;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène Pelletier  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise l'ouverture d'un poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration aux Services éducatifs.

**ADOPTÉ**

— **POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AUX SERVICES ÉDUCATIFS  
FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/64**

ATTENDU QUE par la résolution CC/2017-01-17/63 adoptée le 17 janvier 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture d'un poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration aux Services éducatifs;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la formation d'un comité de sélection afin de procéder à l'analyse des candidatures et au processus de sélection;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nadia Émond  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière autorise la formation d'un comité de sélection composé de trois commissaires ainsi qu'un substitut.

**ADOPTÉ**

— **POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AUX SERVICES ÉDUCATIFS  
NOMINATIONS AU COMITÉ DE SÉLECTION  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/65**

ATTENDU QUE par les résolutions CC/2017-01-17/63 et CC/2017-01-17/64 adoptées le 17 janvier 2017, la Commission scolaire De La Jonquière autorisait l'ouverture d'un poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration aux Services éducatifs et la formation d'un comité de sélection;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer trois commissaires et un substitut à ce comité;



ATTENDU les mises en candidatures suivantes;

au premier poste :

M. Éric Dion accepte d'être candidat;  
au deuxième poste :

M. Lauréat Brassard accepte d'être candidat;

au troisième poste

M<sup>me</sup> Nadia Émond accepte d'être candidate;

au poste de substitut :

M. Éric Bergeron accepte d'être candidat;

En conséquence,

Il est proposé par M. Éric Dion  
Et résolu à l'unanimité

QUE M<sup>me</sup> Nadia Émond, MM. Éric Dion et Lauréat Brassard soient nommés membres du comité de sélection en vue de l'ouverture d'un poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration aux Services éducatifs et que M. Éric Bergeron soit nommé substitut de l'une ou l'autre des personnes ci-haut mentionnées.

**ADOPTÉ**

— **CULTURE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN  
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/66**

ATTENDU la demande de renouvellement d'adhésion à Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean; pour l'année civile 2017-2018;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Maude Desjardins  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière renouvelle, au coût de 150 \$, son adhésion à Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'année civile 2017-2018.

**ADOPTÉ**

— **RÉGION ÉDUCATIVE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN  
DEMANDE D'APPUI  
RÉSOLUTION CC/2017-01-17/67**

ATTENDU la participation de la Commission scolaire De La Jonquière au projet « Région éducation Saguenay–Lac-Saint-Jean »;

ATTENDU l'importance qu'accorde la Commission scolaire De La Jonquière à la persévérance scolaire;

ATTENDU QUE la Commission scolaire De La Jonquière reconnaît que la persévérance scolaire relève de la participation de tous les acteurs du milieu;

ATTENDU la demande du Conseil des commissions scolaires de la région 02 (CCSR-02) de participer à l'élaboration d'un plan stratégique dans le cadre de la Région éducative;

ATTENDU la présentation faite par M<sup>me</sup> Manon Boily, chargée de projet pour la Région éducative à la séance de travail du Conseil des commissaires tenue le 10 janvier 2017;

En conséquence,

Il est proposé par M<sup>me</sup> Anne-Marie Côté  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Commission scolaire De La Jonquière appuie le projet  
« Région éducative Saguenay–Lac-Saint-Jean ».

**ADOPTÉ**

— **INVITATION**

M. Éric Dion invite les membres du Conseil des commissaires à participer au souper-bénéfice de la Fondation PJ2004 qui aura lieu le vendredi 17 février 2017 à la cafétéria de l'École polyvalente Jonquière.

— **COMMENTAIRE**

M<sup>me</sup> Josette L.-Morin mentionne que cette séance est la première séance publique du Conseil des commissaires à laquelle les commissaires parents ont droit de vote.

— **SÉANCE**

**LEVÉE**

**RÉSOLUTION CC/2017-01-17/68**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay  
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire De La Jonquière soit levée.

**ADOPTÉ**

**La séance est levée à 19 h 55**

---

La personne qui préside

---

Secrétaire du Conseil des commissaires

---